



MASTER

MENTION


Droit Public

PARCOURS-TYPE

Droit de l'Environnement



ÉCOLE de DROIT de TOULOUSE

Code RNCP : 38166	120 crédits - 4 semestres	Masters École de droit de Toulouse : en savoir + 	
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :			
Mention : Sébastien SAUNIER Professeur des universités	Parcours-type : Éric NAIM-GESBERT , Professeur des universités Maxime BOUL , Maître de conférences		
<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	<input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance	<input type="checkbox"/> Formation en alternance

PRÉSENTATION

Le **parcours Droit de l'environnement** se décline en 4 semestres permettant à partir du semestre 1 qui offre un socle commun de connaissances à la mention Droit public une spécialisation progressive. Sa singularité réside dans son approche centrée sur le droit général de l'environnement.

Les semestres 1 et 2 permettent une formation approfondie dans les grands domaines du Droit Public qui intéressent le droit de l'environnement : Droit général de l'environnement, Droit international et européen de l'environnement, Droit de l'urbanisme, Droit des Contrats et Marchés Publics, Droit Public Economique, Droit de l'aménagement du territoire.

Les semestres 3 et 4 dispensent une formation universitaire permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences de haut niveau relatives à la protection juridique de l'environnement, en toutes ses composantes fondamentales : droit de la biodiversité, droit des pollutions, droit des ressources naturelles.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les règles du droit de l'environnement, aussi bien au titre de ses principes généraux que des droits spéciaux (biodiversité, pollutions et nuisances, risques, ressources naturelles).
- Savoir formuler un conseil juridique adapté ou une expertise juridique de haut niveau.
- Sécuriser juridiquement un travail d'expertise technique sur l'environnement, en complément du travail d'ingénierie.
- Savoir proposer une stratégie d'action ou une stratégie contentieuse en donnant les éléments d'analyse juridiques propres à aider le décideur.
- Assurer une veille réglementaire et maintenir à jour leurs connaissances par des capacités de recherche approfondies.
- Maîtriser les stratégies juridiques environnementales qui impliquent des ordres juridiques distincts (international, européen, national) et des disciplines complémentaires (droit privé, droit pénal, droit public, droit fiscal).

MÉTIERS VISÉS :

La formation a pour objectif de former, essentiellement, des cadres d'administrations nationales, régionales et locales dans le domaine du droit de l'environnement (secteur public et para-public), des experts dans l'ingénierie juridique environnementale (notamment des juristes experts pour les organisations internationales et européennes, pour les bureaux d'études ou encore pour la réalisation d'études d'impact) et des avocats spécialisés (secteur privé). Elle a aussi une vocation académique en préparant à la recherche, à la thèse de doctorat et aux concours d'enseignants-chercheurs.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Première année de master :
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 38 12
Seconde année de master :
Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd06@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 42

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 222h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 169h CM + 40h30 TD
<p>UE Fondamentaux 1 2 matières renforcées au choix – 33h CM + 13h30 TD par matière : - Contentieux constitutionnel - Droit de l'urbanisme - Droit des collectivités territoriales - Droit public de l'environnement</p> <p>1 matière non renforcée (non choisie en matière renforcée) – 33h CM : - Contentieux constitutionnel - Droit de l'urbanisme - Droit des collectivités territoriales - Droit public de l'environnement</p> <p>UE Spécialisation 1 (4 options au choix) : - Protection sociale – 33h CM - Droit public comparé – 30h CM - Droit des finances publiques approfondi – 30h CM - Théorie du droit – 30h CM - Droits de la responsabilité administrative – 30h CM - Droit et politique de la santé publique – 30h CM - Droit public du numérique – 33h CM</p> <p>UE Langue (1 choix valable pour l'année) : - Au choix : Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>	<p>UE Fondamentaux 2 2 matières obligatoires renforcées (33h CM + 13h30 TD par matière) : - Droit international et européen de l'environnement - Droit public de l'économie</p> <p>UE Spécialisation 2 (4 options au choix) : - Droit de la culture – 30h CM - Méthode des concours de la fonction publique – 10h CM + 13h30 TD - Droit des services publics – 30h CM - Droit de l'aménagement du territoire * – 30h CM - Droit de la commande publique – 33h CM - Histoire du droit de l'environnement – 30h CM</p> <p>UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1) : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD</p>

* Matière dispensée en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 198h CM	SEMESTRE 4 – 15h CM
<p>UE Fondamentaux – 93h CM - Théorie du droit de l'environnement – 30h CM - Droit de la biodiversité – 21h CM - Droit des pollutions – 21h CM - Droit des ressources naturelles – 21h CM</p> <p>UE Ateliers de spécialisation – 105h CM - Charte constitutionnelle de l'environnement – 15h CM - Droit des espaces fragiles – 15h CM - Droits environnementaux de l'homme – 15h CM - Contentieux de l'environnement – 15h CM - Criminalité environnementale – 15h CM - Théorie de l'écofiscalité – 15h CM - Théorie de la responsabilité écologique – 15 CM - Climate change law – 15h CM</p>	<p>UE : Méthode – 15h CM - Méthodologie – 15h - 1 voie au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle (Stage) : l'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de six semaines. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme. ▪ Voie professionnelle (DU) : Le DU ne pourra s'effectuer qu'avec l'accord de la direction du Master 2. <ul style="list-style-type: none"> → DU : MBA Juriste Commande Publique (+ stage) → DU de spécialisation en contentieux administratif (+ stage) ▪ Voie recherche : l'étudiant rédige un mémoire de recherche sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité. Le mémoire est soutenu devant un jury dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.